

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles

Carte du zonage réglementaire
Partie Sud - Echelle : 1 / 2000

Dossier approuvé le 30 avril 2014



Légende :

- Sens de propagation du phénomène
- Périmètre réglementé du PPRN
- Parcelle
- Bâti dur
- Bâti léger
- Zonage réglementaire du PPRN :
 - Zones non constructibles
 - Zones dans lesquelles le bâti est maintenu à l'existant
 - Zones de risque moyen, constructibles avec mise en oeuvre de prescriptions
 - Zones de risque faible, constructibles avec mise en oeuvre de prescriptions
 - Zones non soumises aux phénomènes naturels de référence
- Voies principales:
 - Route nationale
 - Voie ferrée

